

Comment s'inscrire à l'auto-évaluation



Auto-évaluation IFS PPWR Conformance

L'auto-évaluation IFS PPWR Conformance vous aide, en tant que fournisseur, à analyser vos obligations en tant que fournisseur de marques distributeur pour les exigences légales qui entreront en vigueur en 2026. Dans un premier temps, vous devez remplir une auto-évaluation en ligne. Le résultat fournit une indication initiale de l'état de mise en œuvre des processus concernés. Un système de notation coordonné facilite une analyse des risques automatique et permet de formuler des recommandations sur les mesures à prendre.

Le règlement UE PPWR

L'UE a introduit son règlement PPWR (règlement (UE) 2025/40), qui vise à réduire les emballages et les déchets d'emballages. Il représente une étape décisive dans l'ambition du pacte vert pour l'Europe pour parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050. En harmonisant les règles en matière d'emballage dans les États membres, le PPWR s'attaque aux incidences croissantes des déchets d'emballages sur l'environnement et la santé.

Processus d'inscription dans la base de données IFS pour l'auto-évaluation

Le processus d'inscription est simple et direct. Les étapes à suivre varient selon que vous avez déjà un compte (A) ou que vous êtes nouveau dans le système (B) :

A: Vous êtes certifié ou évalué selon un référentiel ou un programme IFS

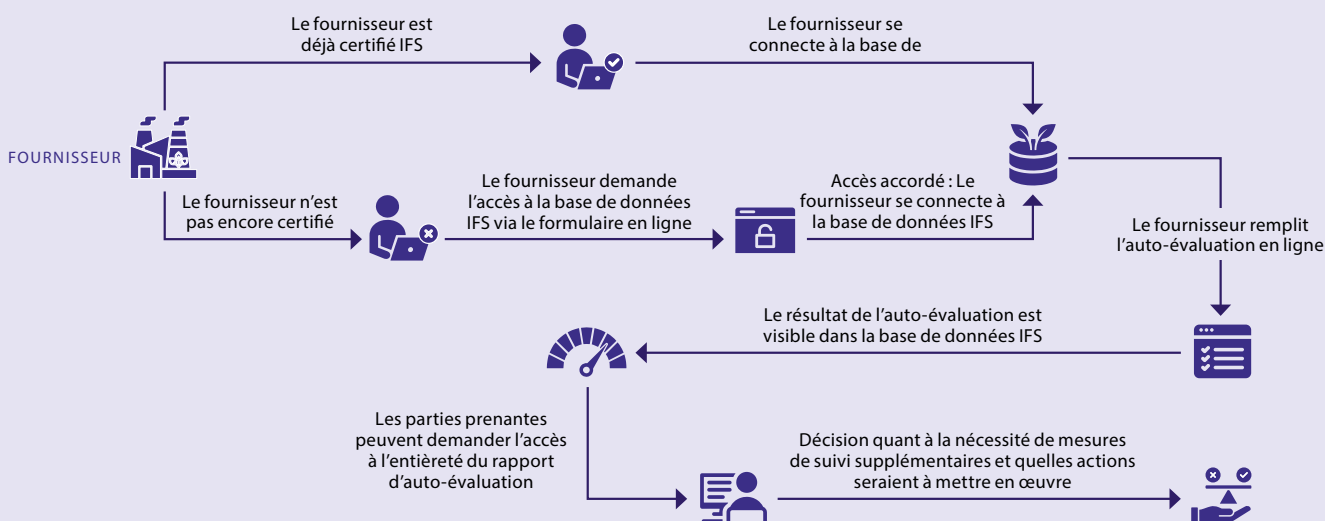
1. Le fournisseur se connecte à la base de données IFS
2. Choisissez « Ma certification » et sélectionnez « Auto-évaluation »
3. Cliquez sur auto-évaluation IFS PPWR Conformance
4. Remplissez et envoyez le questionnaire

B: Vous êtes un nouvel utilisateur de la base de données IFS

1. S'enregistrer pour la base de données IFS [ici](#)
2. IFS vérifie votre demande et accorde l'accès
3. Le fournisseur se connecte à la base de données IFS
4. À partir de là, les mêmes étapes que sous A s'appliquent

Bon à savoir : Vos auto-évaluations complétées sont stockées dans votre compte fournisseur et peuvent être facilement partagées avec vos partenaires commerciaux, tout comme d'autres documents tels que les rapports d'évaluation et les lettres de confirmation. Cela vous permet de partager une seule évaluation avec plusieurs partenaires, favorisant ainsi l'efficacité et la collaboration.

Processus d'auto-évaluation



Évaluez vos risques avec l'auto-évaluation IFS PPWR Conformance – commencez dès aujourd'hui !

Pour plus d'informations sur IFS et ses produits et services, visitez www.ifs-certification.com.



IFS Management GmbH
Am Weidendamm 1 A | DE 10117 Berlin
Téléphone : +49 30 726 10 53 74
Courriel : riskmanagement@ifs-certification.com

www.ifs-certification.com

Suivez l'IFS



Publié : Juin 2026